UNIVERSITE de MONCTON

BULLETIN DES ANCIENS — ALUMNI NEWS

NUMÉRO 15 — ÉTÉ 1966

Chanteurs du Mascaret

SEULS REPRÉSENTANTS OFFICIELS DU NOUVEAU-BRUNSWICK À LA JOURNÉE CANADA, CES ARTISANS DE LA CHANSON ET DU SOURIRE, COMME DES MÉSSAGERS DE BONHEUR ET DE LUMIÈRE, FONT RETENTIR, DANS LA CAPITALE FÉDÉRALE, LES ÉCHOS DES SOUVENIRS ACADIENS.

DÉLÉGUÉS À UNE IMPORTANTE MISSION UNITIVE ET CULTURELLE, LES CHANTEURS DU MASCARET, VIRTUOSES À LA VOIX D'OR ET AU COEUR SIMPLE, ONT PORTÉ AU CENTRE DU CANADA, ET PARTOUT PAR LES ONDES SONORES ET VISUELLES, LA FRATERNELLE AMITIÉ ET LA BONNE VOLONTÉ D'UNE ESPÉRANTE ACADIE.

DOCTORATS

Le Dr Georges Dumont, ministre de la santé; Mgr N. Robichaud, chancelier de l'Université; le rabbin Medjuck de Moncton; le consul Jacques Longuet; le Père Clément Cormier, recteur de l'Université.

L'Université de Moncton décernait quatre doctorats honorifiques ainsi que 236 diplômes au cours des cérémonies de fin d'année scolaire.

Le ministre de la Santé du N.-B., le médecin Georges Dumont, a reçu un doctorat en Philosophie. En recueillant son parchemin, M. Dumont avouait qu'il espérait annoncer sous peu la construction d'une école des hautes études en sciences infirmières, sur le campus. Il déclarait également que la création d'une université française et sa reconnaissance par l'Etat, est l'un des plus grands bienfaits qui puissent arriver au milieu francophone de la province.

En présentant un doctorat honorifique en Droit à M. Jacques Longuet, consul de France à Moncton, le Recteur de l'Université a expliqué que le consul était le symbole de la culture française en Acadie, et que, grâce à lui, l'Université jouissait d'une étroite collaboration avec la France. De son côté, M. le Consul avouait que "l'Université de Moncton représente et fait office de générateur de forces et est le moyen d'essor français de la province."

L'Université, décernant un doctorat honorifique en Philosophie au rabbin Lippa Medjuck de Moncton, voulut reconnaitre les mérites de cet homme de Dieu qui a "toujours prôné l'entente entre chrétiens et juifs et l'accord de toutes les races."

En présentant un doctorat honorifique en Sciences commerciales à M. Donald Gordon, l'Université voulait souligner les efforts du président pour intensifier le bilinguisme au Canadien National. M. Gordon, qui est patron d'honneur de la campagne de souscription de l'Université, absent pour cause de maladie, se fit représenter par M. Ernest Cook, vice-président du CN pour la région atlantique.

Broad Bilingual Approach Most Commendable

(MONCTON DAILY TIMES)

It was most gratifying news indeed which Rev. Clement Cormier, president of the University of Moncton, conveyed to a press conference at the weekend by announcing that graduates of English-speaking high schools desiring to enrol in this rapidly expanding new institution of higher learning will be given every needed assistance in their efforts to become fully bilingual by graduation day.

This is a most significant statement of university policy, and one whose working out in actual practice well could have incalculable benefits for the young people of this and other areas of New Brunswick, as well as the other Atlantic Provinces. It means that, assuming a willingness to adopt French as a "second language", many young Monctonians will be afforded an opportunity to receive a university education in their own home city.

University of Moncton officials have estimated that local young men and women thus would be presented with the opportunity of obtaining a university degree or diploma at approximately half what it would cost them to do so by enrolling in an away-from-home university or college. This fact alone should prove of considerable interest, not only to potential university students, but also to their parents as well. The chance to become fluently bilingual right at home is a prospect that should have much appeal to many boys and girls now attending the three English-speaking high schools in the Greater Moncton area.

The university authorities are deserving of the highest commendation for their adoption of this far-sighted and intelligently conceived policy. If fully taken advantage of, its carrying out might be a means of greatly furthering that much greater degree of community of interest between the members of Canada's two main linguistic and cultural entities which all truly loyal and sincere Canadians so earnestly desire.

Le Dr Clarence Bourque, cl. '42

Natif d'Edmondston, Clarence fit son classique à Bathurst et sa philosophie à St-Joseph. Ayant obtenu son doctorat à Laval en 1946, il pratiqua d'abord à St-Léonard, et, dès 1950, aussi dans le Maine.

Entre temps, s'occupant de politique, il représenta son comté à l'Assemblée Législative de 1948 à 1952.

Voulant de plus en plus approfondir les humains, Clarence se spécialisa en Psychiâtrie durant trois ans au Warren State Hospital, en Pennsylvanie, puis fit un stage en Neurologie à l'Hôpital général de Philadelphie. Il poursuivit encore d'autres études en Psychiâtrie à la Clinique Roy-Rousseau et à l'hôpital St-Michel Archange de Québec.

En 1958, le Dr Clarence devint le premier directeur de la Clinique d'Hygiène mentale à Edmundston. Et en 1962, il reçut un Certificat du Collège Royal des Médecins et Chirurgiens du Canada.

Le Dr Bourque est marié à Simone Gagnon de Québec et ses sept enfants partagent leur bonheur.

Ce qui m'impressionne dans cet homme apparemment calme et condescendant, c'est son esprit droit, bienveillant, mais ardemment patriotique. Rien ne le brûle comme l'injustice. Il ne négligea rien pour faire valoir les droits des siens. Son coeur au travail fit de lui un membre actif dans nos mouvements patriotiques: Société Nationale des Acadiens, Association des Instituteurs Acadiens, Club Richelieu, et combien d'autres.

Quand il s'agit de nos droits, sa "plume chauffe" sous la dictée du coeur: "Pour les Acadiens, écrivait-il le 1er juin 1963, qui savent que "des peuples sont tombés des plus hauts sommets de la civilisation à la ruine et à la servitude pour s'être abandonnés pendant deux générations", la situation est claire. Nous survivrons dorénavant qu'à la condition d'obtenir la pleine et officielle reconnaissance de nos droits ethniques et culturels dans la province." . . .

"Il nous faut notre "MONUMENT DE LA RECONNAISSANCE" pour 1967, monument de la reconnaisance officielle de notre langue dans cette province. . . . La minorité anglaise du Québec fut des plus sages en 1867 de voir à ses affaires. Armes légales, armes égales. Il s'agit ni plus ni moins que de construire une voie double, un boulevard de la bonne entente à deux allées, car le sens unique conduit à un cul-de-sac d'où nous n'en sortirons pas pour un siècle à venir."

Le Bilinguisme à l'Université de Moncton

(extraits d'un article paru dans la Revue de l'Association des Universités Partiellement ou Entièrement de Langue Française, écrit par M. Jean Cadieux, doyen de l'Ecole de Commerce de l'U.M.

"Seule université de langue française à l'est de Québec, située dans une province à majorité anglophone, l'Université de Moncton peut devenir un élément important dans la coexistence des cultures au Canada et contribuer à la solution des problèmes du bilinguisme canadien.

La province du Nouveau-Brunswick a une population d'environ 600,000 âmes, dont 40% sont d'origine française. Issue de la fusion de trois anciens collèges universitaires de langue française, créée par une loi du parlement en 1963, l'Université francophone de Moncton prend place à côté de l'Université d'Etat de langue anglaise, déjà ancienne.

Dès le départ, le Conseil d'administration a défini la vocation et précisé le mandat de la nouvelle institution dans ces termes; dispenser un enseignement universitaire en langue française et contribuer à la communion des cultures, en accueillant largement les étudiants de langue anglaise. Naturellement, l'étudiant anglophone qui sollicite son admission à l'Université de Moncton doit avoir une connaissance suffisante du français mais sous cette réserve, les candidats anglophones y sont accueillis avec empressement, sur le même plan et dans les mêmes conditions que les étudiants proprement de langue française. Du reste, si l'enseignement est dispensé en français pour l'essentiel, les exigences de la situation propre à une université comme celle de Moncton font qu'un grand nombre de manuels et d'ouvrages de base sont en langue anglaise.

La région même de Moncton compte 120,000 habitants dont environ 50% sont d'origine française. L'Université bénéficie de subventions de l'Etat provincial dont la population est majoritairement anglophone. Ainsi donc, à l'heure où dans le monde entier se développe la vocation sociale de l'Université et lui sont imposées ses tâches nouvelles, comme l'éducation permanente au premier chef, la situation très particulière de l'Université de Moncton l'a amenée à chercher des solutions originales aux problèmes découlant de la réalité socio-culturelle dans laquelle elle s'inscrit. C'est ainsi qu'une fraction notable de la population anglophone de la région souhaite que l'Université s'occupe non seulement de l'enseignement supérieur au sens propre et de la diffusion de la culture française mais tienne compte aussi des besoins de l'élément anglophone en matière d'éducation permanente, de recyclage, etc. L'Université de Moncton estime devoir satisfaire, partiellement au moins, ces aspirations, tout en poursuivant d'abord son objectif premier et sa raison d'être fondamentale: le développement d'un centre de haut savoir pour la population francophone.

On peut estimer toutefois que, à long terme, les avantages découlant pour l'université et pour la communauté de cette médiat. La toute jeune Université de Moncton s'efforce en tout cas de satissolution l'emporteront sur les inconvénients qui en peuvent résulter dans l'lmfaire à un triple impératif: affirmer sa vocation d'institution d'enseignement supérieur; assurer le rayonnement de la langue et de la culture françaises; être un instrument de compréhension entre les deux principaux groupes ethniques de la province, qui sont aussi ceux du Canada entier, et contribuer ainsi au rapprochement des esprits et des coeurs.

LE CERVEAU DE L'UNIVERSITE

Placée au centre du campus universitaire, la Bibliothèque est une modeste construction où tout contribue à l'étude, au silence, à la réflexion, à la recherche, à la création.

Long de 179 pieds, large de 116 pieds, avec trois étages aux fenêtres camouflées pour protéger les livres, et aux deux planchers couverts de tapis épaix pour favoriser le silence, ce merveilleux sanctuaire intellectuel demeure la fierté de l'ensemble universitaire.

Le coût de cette bibliothèque, y compris le mobilier, atteint le $800,000. Son budget annuel est fixé à $170,000, dont $50,000 vont pour l'achat de livres.

Dix-huit employés assurent le service. Sept d'entre eux sont professionnels, c'est-à-dire, qu'ils possèdent un bachelier en Bibliothéconomie: Yves Roberge, Ronald LeBlanc, Alban Arsenault, Raymond Robichaud, Claude Potvin, Mildred Comeau, Agnez Hall.

Les étagères, pratiques et symétriquement rangées, contiennent déjà 70,000 volumes et pourraient en contenir 300,000.

Le rez-de-chaussée, au plancher de tuiles, contient actuellement le musée acadien, la galerie des arts, la Librairie Acadienne et la reliure.

L'étage du sommet abrite surtout les archives. L'Université Saint-Joseph d'autrefois y a placé sa richesse de documentations de toutes sortes sur l'histoire des Maritimes et particulièrement sur l'histoire des Acadiens. Collections de journaux, actuels et disparus, notes généalogiques, manuscripts, microfilms, etc . . . rendent cette section la plus documentée du monde entier sur notre histoire acadienne.

Des salles pour travail en équipe, ou des locaux plus petits pour travail individuel, complètent cette section.

Tout le système d'électricité est contrôlé d'un panneau central près du comptoir de prêt. Les lumières fluorescentes sont disposées à angle droit les unes aux autres. Cette disposition forme un agréable dessin dans le plafond, assure au maximum l'éclairage de la pièce et permet de disposer les rayons et les meubles selon les besoins.

22e Congrès, du 14 au 17 août

L'Association des bibliothécaires de langue française au Canada tiendra son 22ième congrès annuel sur le campus de l'Université de Moncton. C'est la première fois qu'elle tient ses assises aux Maritimes.

M. Patrick Allen, président de l'Association et professeur aux Hautes-Études de Montréal, de visite à Moncton, s'est dit vivement impressionné par le site de l'Université de Moncton, sa merveilleuse et pratique bibliothèque, et par la marche générale de la plus jeune université du Canada.

M. Allen déclara que le thème du congrès serait la planification du développement des bibliothèques de langue française. On attend de deux à trois cents congressistes.

Samedi le 14 août, le Recteur de l'Université, vers 8.30 p.m., souhaitera la bienvenu aux congressistes, à la Rotonde du Pavillon des Sciences.

Puisque l'ABLF est une organisation nationale, la Province du N.-B. a gracieusement offert un banquet qui aura lieu à l'Hôtel Brunswick lundi soir, le 15 août.

Mardi, à un autre banquet offert par l'Association des bibliothécaires, les congressistes pourront entendre une conférence spéciale donnée par M. Alexandre Savoie, surintendant des Ecoles.

Une trentaine d'exposants

Une trentaine de libraires du Canada auront des kiosques d'exposition de livres, à la Rotonde des Sciences, pendant ces jours d'études. Certains commerçants exposeront également du mobilier propre à servir les bibliothèques.

LES GARDIENS DU LIVRE

À l'allure fière et décidée, ces quatre jeunes gens, dans leur costume de granite blanc, montent la garde aux portes de la splendide Bibliothèque de l'Université de Moncton.

Ils ont en main, dans la tête et dans le coeur, les armes indispensables pour affermir une nation, cimenter la concorde, et imposer, par le savoir et la prière, la paix promises aux Fils de Dieu.

Unis par l'énergie et l'espérance, marchant au rythme des droits et des devoirs, ce tétrastyle figuratif symbolise la jeunesse d'aujourd'hui et de demain en route vers la liberté sociale, économique et peut-être religieuse.

Claude Roussel en est l'artisan.

Cet artiste, délicat et parfois timide, aux créations effrontées, souvent énigmatiques aux simples mortels, plus admiré que compris, appartient probablement aux générations futures.

L'avenir donnera un verdict plus adéquat sur cet artiste d'avant-garde; mais ses oeuvres sortent déjà du silence et émerveillent les yeux plus avertis.

En attendant ce témoignage de l'Histoire, nous sommes contemporains de sa vaillance, de sa tenacité, de sa jovialité, de sa culture profonde et discrète, et de son agréable voisinage.

M. YVES ROBERGE, CL. '53

Le conservateur de la bibliothèque de l'Université de Moncton, M. Yves Roberge, caractérise le type expéditif, décidé, qui exige et donne des réponses nettes, précises. Remarquable d'initiative, cet ancien scout de l'Université Saint-Joseph a conservé l'allure, l'énergie, la serviabilité du chef de patrouille.

Originaire de Charny, P.-Q. en 1930, il étudia à St-Joseph, puis entra dans l'armée au camp militaire de Valcartier.

En 1961, il graduait en Bibliothéconomie à l'Université de Montréal, et entrait aussitôt comme directeur-adjoint à la bibliothèque régionale Albert-Westmorland-Kent, et devenait directeur en 1964.

Maintenant directeur de la bibliothèque de l'Université, il a vite révélé ses talents d'organisateurs, et son apostolat et son énergie en font un membre recherché par différentes organisations de bienfaisance, telles que les Foyers-Ecoles, les "Community Chest," les Scouts, les Chambres de commerce.

Ce québecois qui vit en Acadie depuis 17 ans a vraiment prit racine chez nous. Il soutient les causes acadiennes de toute sa loyauté.

Alvine, son épouse, la soeur du Père Roland Gendron, lui a donné six enfants: Michelle, Pierre, Hélène, Claire, Madeleine et René.

CLASSES EN CONVENTUM

DEUX JUBILÉS

D'OR: les classes '15 et '16

D'ARGENT: les classes '40 et '41

Toutes classes des "Cinq Ans"

Ceux qui appartiennent aux classes suivantes:

'61, '56, '51, '46, '40, et '41, '36, '31, '26, '21, '15, et '16.

Tous les "vieux" anciens qui précèdent l'année 1915, sont spécialement bienvenus.

Voyez le programme à la dernière page.

Quelques nouvelles d'Anciens et Amis

M. ÉMILE BOUCHER, cl. '17

J.-Emile Boucher, l'une des plus éminentes personnalités au Québec dans le monde des affaires et des oeuvres sociales, est décédé subitement le 20 mai '66, à sa résidence d'Outremont, à l'âge de 71 ans.

Né à Rivière-du-Loup, gradué de l'Université St-Joseph en 1917, il eut une carrière des plus brillante.

Il a été gérant général, vice-président exécutif et directeur des relations extérieures chez Dupuis Frères, gérant général de la Librairie Beauchemin, gouverneur de l'hôpital Ste-Jeanne d'Arc, président du Conseil d'administration et de la Société nationale de fiducie et de l'économie mutuelle d'assurance. En 1952, il accédait à la présidence générale de la Société St-Jean-Baptiste de Montréal, et en 1954, à la présidence provinciale de la Fédération des SSJB du Québec.

Président fondateur du Club Richelieu-Montréal, et par la suite président et gouverneur de la Société des Clubs Richelieu. Il était cousin de feu l'honorable Gaspard Boucher, ex-Secrétaire provincial et propriétaire du journal Le Madawaska.

——— o ———

CLASSE '61

Classe 1961. M. ÉMERY BRISON a été admis au Barreau du N.-B. le 7 juin 1966. Il est associé avec les avocats Savoie & LeBlanc, 236, rue St-George, Moncton.

Président du conseil étudiant de '58 à '61, Émery représenta l'Université en Yougoslavie, lors du Séminar annuel du Service d'Entr'aide Universitaire Mondial. Il fut aussi bénéficiaire de la Médaille d'or de la Société d'Honneur.

Toujours gai et optimiste, généreux et brasseur d'affaires, Émery prend pied déjà dans plusieurs de nos organisations et se montre fort intéressé au progrès de son Alma Mater.

Emery épousa Muriel-May Carroll de Bouctouche, en 1964. Un enfant du nom de Jacques, égaie leur jeune foyer.

Daniel DAIGLE, de St-Léonard, a épousé le 14 mai dernier, Philippa Cyr de St-Rémi de Keegan, Me.

EN MISSION

Les Pères de Ste-Croix, Valmont Richard et Réginald Arsenault, tous deux de la classe '61, s'orientent vers les pays étrangers.

Valmond, originaire de St-Louis de Kent, est nommé à Sao Paulo, au Brésil. Réginald, natif de Dalhousie, s'en va à la préfecture apostolique de Haflong, aux Indes.

——— o ———

CLASSE '64

Humphrey D. SHEEHAN, B.A., actuellement de St-Jean, N.-B., épousera le 20 août prochain, Diana Landry de Dieppe. Humphrey a étudié à l'Université de Moncton de 1960-1964.

Louis RICHARD, B.A., actuellement de Summerside, I.-P.-E., épousera le 20 août prochain, Lise Michaud, cl. '66, de Frédericton, en la cathédrale Notre-Dame de l'Assomption, Moncton, N.-B. Il était à l'Université de Moncton de 1959-1964.

——— o ———

CLASSE '66

Peter Philip MAZEROLLE, B.Sc., actuellement de Grand-Sault, a épousé, le 2 juillet dernier, Judith Ann LeBlanc de Moncton, N.-B. Il vint à l'Université de Moncton de 1960-1966.

Roger-Emile THERIAULT, de Moncton, a épousé le 28 mai dernier, Sandra-Mary Williams, diplômée du collège Notre-Dame d'Acadie, et maintenant employée par Air-Canada. Roger, après un séjour de trois ans à l'Université de Moncton, a reçu sa maitrise en psychologie, et travaille à l'hôpital civique de Moncton. Les nouveaux époux demeurent à 193 rue Church, à Moncton.

——— o ———

COURS D'ETE

Alonzo DOIRON, ancien des cours d'été, de Barachois, N.-B., a épousé, le 11 avril dernier, Rachel Lavoie, de Iroquois, N.-B., où les nouveaux mariés ont élu domicile.

FONDS DE CONSTRUCTION

En ce jour du 26 juillet 1966, le montant souscrit est de $2,633,311.10

Le Bon Docteur Dumont

Les grands hommes sont ceux qui, dans l'histoire humaine, laissent des traces parce qu'ils ont modifié les structures de la société et ont contribué à rendre l'existence de leurs contemporains plus avantageuse.

Ce fut le cas du docteur Dumont. Au Nouveau-Brunswick nous marcherons encore longtemps dans son sillage et notre modeste Bulletin se plait à souligner le mérite d'un tel homme.

Québecois de naissance, Georges vécut au Nouveau-Brunswick, sa patrie de coeur et d'action.

A Rogersville, première étape de sa vie acadienne, village encore tout enflammé du vibrant patriotisme de Mgr Marcel Richard, l'école primaire lui insuffla un esprit droit, un coeur de feu, une âme mariale.

B.A. du collège Ste-Anne, N.-E., en 1920, il obtint son M.D. à Laval avec grande distinction en 1925.

Le N.-B. et la Gaspésie profitèrent d'abord de la célèbre clinique Dumont qu'il établit à Campbellton en compagnie de ses frères et de son neveu.

Le Dr Dumont s'intéressa à toutes les activités culturelles, sociales et religieuses de sa province d'adoption. Nos écoles, notre journal, nos organisations patriotiques lui doivent une éternelle reconnaissance.

"Le docteur Dumont, écrivait Marcel Sormany dans le MADAWASKA, se lança en politique active à la fin de sa vie seulement, comme si la politique devait servir de couronnement à sa carrière, lui permettre de mettre en valeur ses convictions et de se dépenser encore plus pour les siens.

Il est entré en politique avec cette simplicité qui le caractérisait, avec cette désarmante franchise qui lui a valu l'affectueuse admiration de ses adversaires autant que de ses partisans. Il a fait de la politique parce qu'il y voyait un devoir.

Alors qu'il savait très bien que son arrêt de mort était signé, il est revenu à la Chambre, piloter le passage de la législation de son ministère, puis il est retourné mourir paisiblement au milieu des siens."

L'application du plan d'hospitalisation réalisée sous sa vigoureuse impulsion représente la plus considérable expansion dans les services rendus par le département de la santé publique depuis toujours. Il fallait une personnalité de sa trempe pour entreprendre une réforme aussi contestée.

Certains des nôtres, disait-il en Chambre le 12 mars 1964, sont impatients et voudraient que nous brûlions les étapes pour rattraper le temps perdu. Je les exhorte à la patience et les supplie d'avoir confiance et de ne pas trop nous décrier. Pour ma part j'accepte de bon coeur les petites allusions parfois teintées de malice ou de sarcasme que nous lancent, dans un bon français, nos charmants journalistes . . . Je veux cependant assurer nos amis que rien ne sert de casser les vitres et que le fait de temporiser ne signifie pas abdication. Ayons confiance et foi dans l'avenir."

Cet homme, mangé par mille exigences d'une vie publique, disait discrètement à un ami: "En me lançant dans la politique, j'ai perdu $100,000, et ma tranquillité. Mais je suis content. C'était pour les pauvres, pour les nôtres. J'ai la satisfaction d'avoir accompli mon devoir et servi les bonnes causes."

Il trouvait son repos auprès de Dieu. Rien ne le réjouissait autant qu'un livre de spiritualité. On le voyait à la messe souvent sur semaine. Quand la maladie l'attacha définitivement au lit, il demanda discrètement au père Curé de lui porter la communion le plus souvent possible. Il pleurait souvent en recevant l'Eucharistie. Sa consolation suprême fut d'avoir la messe dans sa chambre pendant les trois dernières semaines de sa vie, messe célébrée par son fils, le Père Jean-Marie, C.J.M.

Une idée qui révèle bien la gratitude du grand homme s'exprima ainsi aux oreilles d'un ami: "Je demande comme dernière faveur au Bon Dieu d'inspirer à mon fils Jacques de venir pratiquer la médecine et son apostolat dans notre chère Acadie qui nous a reçus a bras ouverts. Nous étions pauvres. On nous a aidés. Nous leur devons ça."

Il avait demandé: "Pas de fleurs sur ma tombe." Mais on comprend que l'affection populaire fit sauter la consigne, et une floraison abondante et variée embauma le salon funéraire.

La présence, à ses obsèques, de trois évêques, du premier Ministre, du chef de l'Opposition, du Lieutenant-gouverneur, d'un cortège imposant de dignitaires religieux et civils, d'une foule nombreuse et émue telle qu'on a a jamais vue à Campbellton, prouve assez les paroles homélitiques de Mgr Camille LeBlanc: "Nous perdons un homme remarquable par sa nobresse d'âme, sa franchise, sa sincérité, son exubérance et sa spontanéité. Le Dr Dumont était intéressé à tout: paroisse, cité, province, pays. Il fut un homme de toutes les tâches. Il voulait faire du bien à tous."

Son épouse, Elisabeth St-Pierre et sept enfants lui survivent.

NEW BRUNSWICK HEALTH MINISTER DIES AT 68

"New Brunswickers of all classes and creeds and political opinions will been saddened by the death in Campbellton of Hon. George L. Dumont, MD, Minister of Health in the government of the province for the past six years." (Transcript)

"Since assuming the portfolio of minister of Health, Dr. Dumont had on many occasions been referred to, by my colleagues and myself, as the genial minister. His contribution to the debates in the house, although on occasion lively, were always tempered with reason."

(Opposition Leader C. B. Sherwood)

"Throughout his years, Dr. Dumont served people to secure their health; to improve their communities; to enlarge their opportunities. A fervent concern for this province and its people led him from professional practice to the added rigors of public life. A dedicated Churchman, his deep religious faith was the source of his graciousness and compassion."

(Premier L. J. Robichaud)

REUNIONS DES ANCIENS ET AMIS

12 et 13 août

SUR LE CAMPUS DE L'UNIVERSITÉ

Université de Moncton
80 Church, suite 23,
Moncton, N. B., Canada

TEL.: 389-3078
855-2070 (ext. 274)

Autorisé comme envoi postal de 2e classe
Frais postaux payés comptant.
Ministère des Postes, Ottawa.

LEBLANC, M. EMERY
11445 JEAN-MASSEY,
MONTREAL, P.Q. A.

FRAIS DE RETOUR POSTAL GARANTIS

RETURN POSTAGE GUARANTEED

Assemblée Générale

DES ANCIENS ET AMIS DE L'UNIVERSITÉ DE MONCTON

PROGRAMME

VENDREDI LE 12 AOÛT

4 p.m. Inscription et vin d'honneur à la Nouvelle Résidence.
9.30 p.m. Ralliement et danse avec orchestre à la Rotonde.

SAMEDI LE 13 AOÛT

10.00 a.m. Réunion des Directeurs de l'Association seulement.
11.00 a.m. Assemblée annuelle et générale des Anciens et Amis.
12.30 p.m. Dîner au cafeteria.
2.00 p.m. Rencontre avec le Recteur, visite du campus.
3.30 p.m. Départ pour le Chalet des Pères de Ste-Croix où un repas au homard sera servi en plein air vers 4.30 p.m.
8.30 p.m. Veillée "boucane" encore au Chalet.